

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 52 (2004)

Artikel: L'horlogerie genevoise dans la Cadix de l'âge d'or : la clientèle Dufalga
Autor: Jahier, Hugues
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-728175>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

1. BUSTOS RODRIGUEZ 2000, p. 408. Ce ne fut qu'à partir de 1796-1800 (contrecoups de la Révolution française auxquels s'ajoutèrent les effets de dispersion occasionnés par les «épidémies désolatrices» de fièvre jaune) que le déclin gaditan devint soudainement vertigineux.

2. BUSTOS RODRIGUEZ 1995, p. 99; JAHIER 2003. En 1773 sont pris en compte les seuls entrepreneurs (et dépendants de ceux-ci) associés au grand commerce des Indes; en 1791 sont recensés les chefs de foyer toutes catégories sociales et activités confondues (à l'exclusion des enfants de sexe féminin).

3. Cela comparativement aux Français et aux Italiens (les Génois étant très majoritaires) avec plus de mille cinq cents ressortissants dans chaque communauté, mais par exemple à l'égal des Anglais.

4. AHMC, Estadísticas 6, Padrón 1773 (livre 1006 et livre 1007), Padrón de Extranjeros 1791 (livre 1000). En 1773 (p. 173), J. Maître décline être âgé de quarante ans, protestant, domicilié calle del Rosario. En 1791 (fº 210), il ajoute résider depuis vingt-deux ans en Espagne. Pierre Plan était un célibataire de trente ans en 1773 et Alexandre Plan (fº 91), en 1791, résidait depuis quatorze ans «dans ces royaumes», alors qu'Étienne (neveu présumé) n'y séjournait que depuis un an (fº 90). Leurs adresses étaient différentes – calle San Francisco et calle del Rosario – artères toutes deux parallèles, centrales et commerçantes.

5. Un Suisse de trente-cinq ans, «Monsieur Bram» (résidant à deux maisons d'écart de Jean Maître), était recensé maître horloger en 1773. C'est sans compter avec quelques autres exerçant leur art dans l'argenterie. À Séville s'était établi un produit de référence absolus dans l'horlogerie helvétique: le Neuchâtelois Jacques Gevril, ouvrier de Pierre Jaquet Droz, compagnon de l'historique voyage de livraison des pendules somptueuses à la cour de Madrid (1758). En 1773, il était enregistré dans la capitale andalouse comme maître horloger sous pavillon français, pour être natif de «La Chame-de-fond [sic], en el Franco-Condado [sic]...» (CADN, Archives consulaires de Séville, série A-4, *Libro de matrículas de la Nación francesa de Sevilla* [fév. 1773], fº 5).

Le décret de Philippe V du 12 mai 1717, portant sur le transfert de la Casa de la Contratación (Chambre de commerce des Indes) de Séville à Cadix, devait donner à cette place une impulsion et un attrait tout à fait exceptionnels.

Détentrice du monopole du trafic colonial jusqu'au 12 octobre 1778, date à laquelle le décret de Charles III rend libre le commerce avec l'outre-mer, Cadix, sur sa lancée fulgurante, ne se ressentit pas vraiment de la nouvelle concurrence. Elle assurait encore 75,5 % du trafic contrôlé avec les Amériques en 1786 (fig. 1 et 2)¹.

D'ailleurs, signe manifeste de l'heureuse vitalité continue de Cadix dans l'orbite commerciale de l'époque, la colonie suisse, estimée à six chefs de famille en 1773, fut recensée à environ quarante membres en 1791². Les Genevois et les Suisses – parfois assimilés par certains recenseurs – constituaient cette année-là une minorité non négligeable³. À dix-huit ans d'intervalle, les Genevois de Cadix ouvertement déclarés étaient les horlogers.

À ces deux années repères, l'on relève la présence de Jean Maître (maître horloger) et successivement de Pierre Plan puis d'Alexandre et d'Étienne Plan (horlogers)⁴. En 1791, Louis Ménadier y était installé en qualité d'horloger depuis cinq mois.

Ces raisons sociales certifiées genevoises ne constituaient qu'une partie de celles, suisses, qui à l'identique ou un peu plus éloignées traitaient de ou touchaient à l'horlogerie suisse à Cadix, voire en basse Andalousie⁵.

Il est évident que ce n'est certainement pas le contraste climatique par rapport à ce à quoi ils étaient habitués – ces Messieurs mentionnaient à l'inventaire de leurs biens plusieurs habits d'été contre un seul de velours (censé être hivernal) – qui les détermina à s'expatrier au bout de la péninsule ibérique. Le marché de la Nouvelle Espagne en fut le moteur. Il était relayé ici par un grand nombre de maisons dites de la Carrera de Indias, la plupart non seulement par ramifications avec les importantes participations genevo-vaudoises, mais aussi par la Suisse orientale et celle du nord-ouest contribuant à ce marché, comme l'a cerné avec raison en son temps Herbert Lüthy⁶.

Le débouché américain mobilisait énergie et capitaux, et malgré les difficultés techniques de tous ordres (grevant de beaucoup les espoirs de profit), en raison de l'importance considérable des affaires brassées, dégageait un solde positif permettant mieux que d'y trouver son compte à une époque où, pourtant, les marges bénéficiaires étaient réduites⁷.

C'est ainsi que tous les commerçants des places ayant vocation de traiter au long cours se tournèrent vers Cadix.

Tant à Genève qu'à Lausanne, à l'abri de la vigilance du Saint-Office, l'édition d'ouvrages interdits par l'Église y fit d'importantes percées⁸. L'horlogerie des cabinotiers – hors celle des expatriés – s'y relève notamment à travers les affaires de Dufalga.

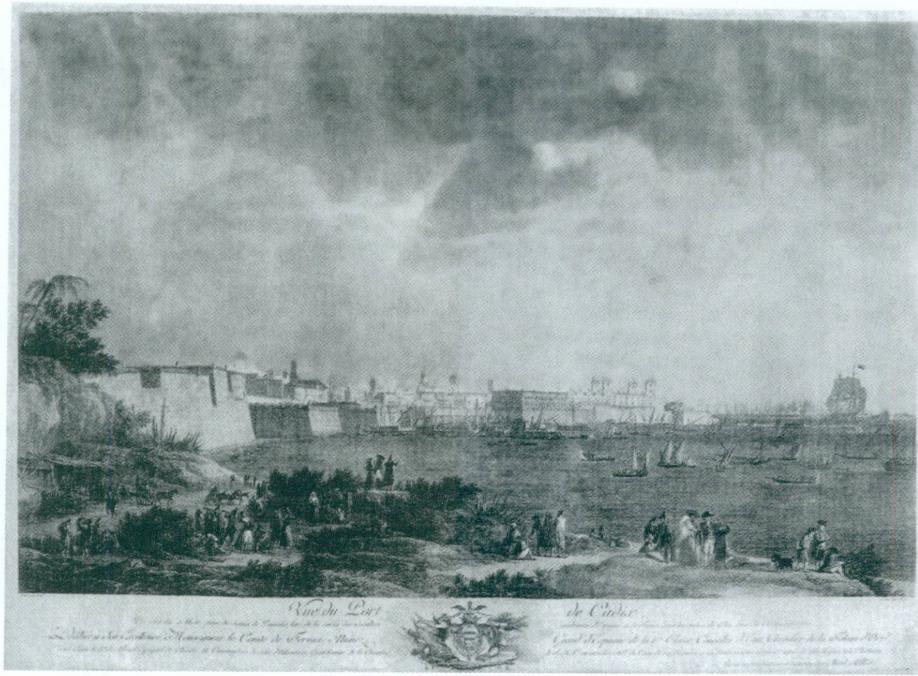
1. Noel et Allix, éditeurs en activité à Paris au XVIII^e siècle | *Vue du Port de Cadix Du côté du Mole prise du chemin de Puntales, lors de la Sortie des Escadres combinées d'Espagne de France sous les Ordres de Don Louis de Cordova en 1782*, Paris 1782 | Gravure sur cuivre (Cadix, Biblioteca de D. Federico Joly Höhr) | Il s'agit ici de la représentation la plus fidèle du port à cette époque : le bâtiment rectangulaire au centre est la douane dite de Charles III (actuel Palacio de la Diputacion Provincial), encadrée de maisons surmontées de tours de vigies permettant de repérer plus vite et plus loin l'arrivée des navires.

6. LÜTHY 1961, pp. 110-119 : «Les associations françaises à Cadix et aux Amériques». L'auteur n'entend toutefois pas son champ d'investigation aux maisons d'envergure intermédiaire (plusieurs Suisses pur sang en relevaient), ni à celles hors-connexion des grands *trusts* cosmopolites, suisses d'élection et/ou circonstanciels.

7. LÜTHY 1961, p. 280. Cayla, Cabanes, Solier & C^{ie} – un empire sur lequel nous reviendrons (voir plus loin, p. 129) – expédiait, en 1735, 6 337 piastres à Marseille. Achetées à Cadix à 3.18,4 livres tournois l'unité, elles y étaient revendues à 4.7,14 livres tournois, soit avec 11 % de bénéfice brut (songeons que les commissions commerciales oscillaient alors autour de 2,5 %). Sur le gigantisme de l'afflux de l'argent mexicain à Cadix, il n'est que de constater que la nouvelle cathédrale, projetée en 1723, fut redévable pour près des trois quarts du coût de son édification à la taxe royale de l'infime *cuartillo*, autrement dit le 0,25 % prélevé sur la valeur des cargaisons indiennes. Ceci permit entre 1726 et 1793 de réunir 600 000 pesos (de l'ordre de 2 400 000 livres tournois ou encore environ 1 430 000 livres courantes de Genève).

8. DEFOURNEAUX 1979

9. Sur l'aimable communication des Archives municipales de Revel il a été porté à notre connaissance que le secrétaire, homme de confiance et accompagnateur dans ses tournées d'inspection de chantiers de Pierre Paul de Riquet, ingénieur-concepteur du canal du Midi, se trouvait être, entre 1676 et 1680, un certain Pierre Caffarel (ADHG, série J, n° 992). La famille, sous la houlette d'un Philippe Caffarel, âgé de trente-neuf ans, avocat au Parlement, seigneur du Falga – d'où la reprise par son petit-fils présumé –, et accompagné de son épouse et de ses cinq enfants, dut abjurer sa foi protestante dans la «charretée» de sept cents qui en fit de même en trois jours à Revel en octobre 1685 (ADHG, 2E 1529). La seigneurie du Falga, acquise vers 1685 des Soubiran la tenant par mariage des



Quel fut donc au tournant des années 1760-1770 la physionomie de la clientèle gaditane d'un horloger faisant carrière à Cadix ? Quelle diversité sa production présentait-elle ?

Le cheminement d'une carrière

Les pièces signées Dufalga le sont d'un pseudonyme. Il s'agit d'un emprunt géographique renvoyant à un fief familial. Philippe Cafarello (1721 ou 1722, selon les sources – 1794) serait issu d'une famille originaire d'Italie, établie dans le Lauragais au cours des premières années du XVII^e siècle. À partir de la fin de ce siècle, les traces conservées sur cette famille cultivée sont assez nombreuses dans le Languedoc toulousain⁹. Philippe Cafarello, peut-être natif de Revel où son père François exerçait la profession d'horloger, est supposé avoir reçu son enseignement et fait ses classes en Languedoc pour ensuite s'expatrier à Genève. Il fut admis «Habitant» (au sens civique du terme) le 3 décembre 1745. Sa position d'étranger lui permit d'exercer comme maître privilégié, un état de désignation discutable puisque, en fait, autorisé à s'établir sans production de chef-d'œuvre, il devait en contrepartie travailler seul, sans compagnon ni apprenti. Cela impliquait forcément que sa production fût restreinte.

Il n'empêche que, si la quantité fut contrecarrée par le statut juridique de l'horloger, la qualité des pièces leur fit atteindre un cours très haut. Il avait pour près de 34 300 livres courantes de montres en stock en 1767, ce qui équivalait à environ quarante ans de salaire d'un maître horloger bien rétribué¹⁰. Un tel capital s'entend par l'accessibilité même de l'artisan aux prêts bancaires, lesquels avaient pour garantie une préemption sur les traitements d'encaissement de la clientèle.

L'examen de la comptabilité subsistante renseigne sur l'importance des ventes Dufalga à une clientèle étrangère – que ce soit celle des voyageurs ou celle des négociants qui se

2. Auteur anonyme, en activité au XVIII^e siècle |
Port de Cadix · Départ de la flotte de Cadix
pour la Vera Crux, Paris, vers 1780 | Gravure sur cuivre (Cadix, Biblioteca de D. Federico Joly Höhr) | Cette vue montre l'appareillage de la flotte vers l'une des destinations les plus courues du grand commerce de Cadix.



livraient à l'exportation –, atteignant globalement une moyenne de plus de 10 800 livres courantes par an entre 1768 et 1772, pour un nombre d'opérations annuelles variant entre quinze et trente-trois¹¹.

Vernes et issue du démembrement du comté de Caraman au XVI^e siècle, était constituée d'un domaine réduit à « un château, quatre arpents de bois et de vigne nobles » de faible rapport « de 10 à 15 setiers de blé et d'avoine, quelques gélines sur un lambeau de terre inculte », selon le dénombrement de Marguerite-Louise-Félicité d'Anceau, veuve de Pierre-François-Maximilien Caffarelli (29 mai 1776). Voir RAMIÈRE DE FORTANIER 1981, p. 233.

10. JAHIER 1984, p. 149

11. JAHIER 1984, p. 150

12. JAHIER 1984, p. 153

13. MHE, inv. AD 2650 (vers 1760), inv. AD 3534 (vers 1760); MPD, inv. 18245 (vers 1765), inv. 18259 (vers 1765); PPM, inv. S-181 (vers 1785)

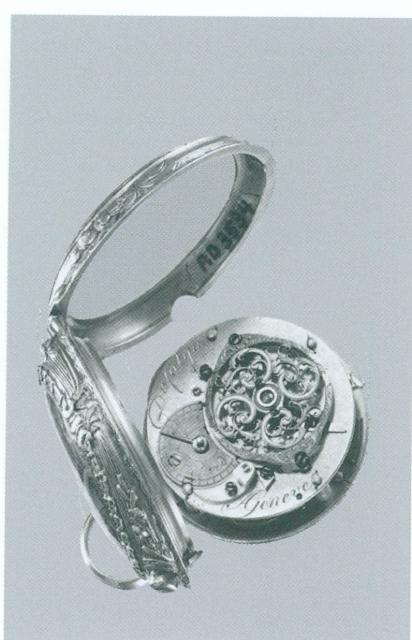
14. La boîte de montre MHE, inv. AD 3534, figure *Vénus et Adonis* repris du peintre Étienne Jeanrat (1699-1789), dont l'original se trouvait dans une collection parisienne mais dont l'estampe était déjà probablement diffusée à Genève. Sur les pièces MPD, inv. 18245 et inv. 18259, sont reproduites des scènes de vertus domestiques comme *La Bénédition* et *Le Repos ou l'Innocence endormie*, l'une et l'autre inspirées de Greuze, dont les tableaux avaient été présentés au Salon de 1759 (n° 103, pour la première).

Caractéristiques de la production

Dans ce qui se vendit à Londres en 1771, le coût de l'article Dufalga s'établissait sur une échelle de un à quatre. Ce qui semble avoir été la simple montre en or était cédé entre 72 et 73 livres courantes, celle à cylindre, à 200, et la fameuse montre à répétition, à près de 280 livres¹².

La description matérielle de ces pièces, sujettes à des variations considérables de prix compte tenu des innovations techniques et de la richesse ornementale, nous est fournie par les exemplaires témoins conservés dans diverses institutions culturelles spécialisées. Les montres Dufalga prises ici en compte recouvrent le quart de siècle entre 1760 et 1785¹³. Tout au long de cette période se révèlent des constantes dans les pièces à cette signature. Leur extérieur montre l'emploi d'ors de plusieurs couleurs, ce qui est particulièrement manifeste sur le pourtour du boîtier, sertissant un médaillon d'émail ou un motif composé à l'aide de pierreries, fait d'arabesques, de volutes, de palmettes, de nœuds, lourdement ciselés. Le diamètre des boîtiers extérieurs de ces montres se situe autour de quarante à quarante-cinq millimètres.

Les variantes se remarquent au niveau du décor. Pour les années 1760 à 1770, le boîtier, support à médaillon émaillé en plein, peut être une représentation de scène soit mythologique (fig. 3-5), soit dans le goût galant (fig. 6), ou encore celle d'un message des vertus philosophiques (fig. 7-10), les unes comme les autres étant des adaptations d'œuvres d'artistes contemporains en vogue¹⁴. En revanche, la production plus tardive – 1785 – s'affranchira du médaillon émaillé pour préférer celui en métal précieux repoussé, de thème par contre toujours édifiant. En dépit de l'adjonction d'une châtelaine, l'ensemble s'éloignait



3-5. Philippe Cafarelli Dufalga (1721-1794) |
Montre de poche à répétition à toc, à décor de « Vénus et Adonis », d'après Étienne Jeanrat, cadran de style de transition Louis XV-Louis XVI, échappement à cylindre, Genève (?) 1760 | Ors de différentes couleurs, laiton, acier bleu, émaux, sans double boîte, 4,9 x Ø 3,5 x ép. 1,5 cm (Genève, Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie, inv. AD 3534) | Si la technique est nouvelle, la décoration en revanche est encore traditionnelle.

peut-être des canons rococo pour flirter avec une approche davantage néo-classique (fig. 11)¹⁵.

Telle est l'enveloppe des montres, pour laquelle Dufalga avait recours à des artistes de l'école genevoise, mais pas uniquement. Ainsi, pour les cadans émaillés en blanc, lesquels présentent également quelques variantes (avec superposition ou non de chiffres arabes au-dessus des chiffres en caractères romains), Dufalga monta des pièces signées *Welton*¹⁶, une consonance britannique qui peut attester qu'il avait à satisfaire cette clientèle-là très argentée.

Si la vision de la montre Dufalga, au creux de la main, répond à des canons stylistiques assez analogues dans l'ensemble – il y a une approche de style Dufalga –, il en va différemment, en revanche, des mécanismes. La montre Dufalga semble avoir fait l'objet d'une révolution technique entre 1760 et 1770. L'horloger abandonna tôt les techniques traditionnelles pour adopter – en peut-être quasi-précurseur sur la place de Genève – des avancées mises au point en Angleterre. La montre conçue aux environs de 1760 est encore dotée d'une répétition des quarts à toc et d'un échappement à roue de rencontre¹⁷. Celles postérieures de quelques années seulement (1765-1770) sont dotées d'une répétition à toc et à tact et d'un échappement à cylindre. Le dispositif à toc inventé en 1741 par Julien Le Roy consiste à frapper les coups de sonnerie non plus sur un timbre, mais plus sourdement sur des plots – en or, en l'occurrence, pour ces montres – faisant corps avec la boîte¹⁸. L'amélioration apportée par Dufalga vient de l'adjonction d'un plot à tact sortant de la lunette, permettant en toute discréption de connaître l'heure lorsqu'on se trouve en société. Il s'agit d'y poser le pouce tandis que l'index appuie sur la pompe de déclenchement au pendant. Le plot pousse (d'où son autre appellation de poussette) le doigt à chaque coup des heures et des quarts¹⁹.

15. PPM, inv. S-181 : emblèmes de l'*Amour et de la Fidélité*

16. MPD, inv. 18245, signé par l'émailleur

17. HAYARD 2003 (extraits communiqués le 15 mars 2003)

18. HAYARD 2003

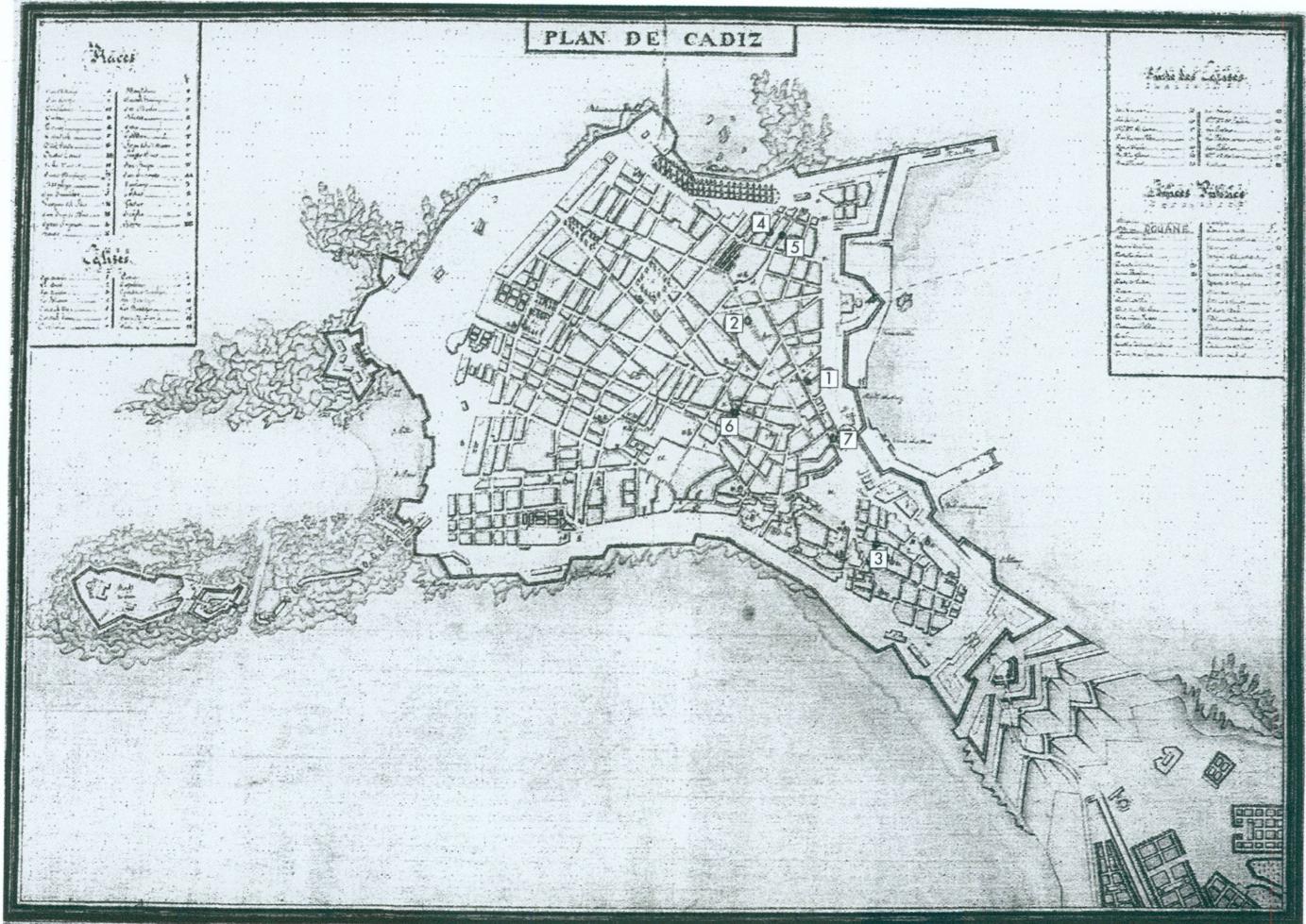
19. HAYARD 2003

Quant à l'échappement à cylindre qui succède à celui à roue de rencontre, il est encore rare sur les montres d'époque Louis XV, bien qu'il ait été adopté en Angleterre dès les



6-11. Philippe Cafarelli Dufalga (1721-1794)

6 (en haut, à gauche). Montre de poche à double boîte à décor de scène galante, cadran Louis XV, échappement à roue de rencontre, Genève (?) 1760 | Ors de différentes couleurs, argent, laiton doré, acier, émaux, fermoir serti de brillants, $6,1 \times \text{Ø} 4,1 \times \text{ép. } 2,0 \text{ cm}$ (Genève, Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie, inv. AD 2650) | Ce modèle de 1760 montre des techniques et des éléments stylistiques Louis XV finissant. | 7-8 (en haut, au centre et à droite). Montre de poche, à décor « La Bénédiction » | Ors de couleurs ciselés et gravés, portant émail de Genève, $\text{Ø } 4,4 \times \text{ép. } 2,1 \text{ cm}$ (Toulouse, Musée Paul Dupuy, inv. 18259) | 9-10 (en bas, à gauche et au centre). Montre de poche à répétition à toc et à tact, à décor « Le Repos ou l'Innocence endormie », échappement à cylindre, cache-poussière, cadran et aiguilles épurées, boîtier aux ciselures allégées, Suisse, vers 1765 | Ors de couleurs ciselés et gravés, bouton de verrou portant une rose, lunette entourée de roses plus petites, $\text{Ø } 4,3 \times \text{ép. } 2,1 \text{ cm}$ (Toulouse, Musée Paul Dupuy, inv. 18259) | Les émaux qui décorent cette montre sont l'illustration de valeurs morales ou philosophiques à la Greuze, d'après le tableau présenté au Salon de 1759. | 11 (en bas, à droite). Montre de poche à décor « L'Amour et la Fidélité », signée « Dufalga à Paris », Genève, vers 1785 | Ors de trois couleurs, argent et diamants taille ancienne (Genève, Patek Philippe Museum, inv. S 181) | D'un style contemporain (néo-classique Louis XVI), ce modèle présente une ornementation luxueuse en diamants.



12. Auteur anonyme, en activité au XVIII^e siècle | *Plan de Cadix*, 1799 | Plume, encre de Chine, aquarelle, sur papier (Cadiz, Biblioteca de D. Federico Joly Höhr) | Légende : 1. Calle San Agustin (voir fig. 15); 2. Calle del Rosario (voir fig. 14); 3. Plazuela de las Cánastas (voir fig. 16); 4. Calle Ahumada (voir fig. 18); 5. Calle del Camino, actuellement calle Isabel la Católica (voir fig. 20); 6. Calle de la Carne, actuellement calle Columela (voir fig. 19); 7. Calle Nueva (voir fig. 13).

20. HAYARD 2003

21. MHE, inv. AD 2650

22. MPD, inv. 18245 et inv. 18259

23. HAYARD 2003. On peut ajouter que le style du médaillon évoluera aussi dans une tendance anglicisante. La pièce Dufalga conservée à Genève, au Musée Vacheron & Constantin (MVC), figure un bucolisme paysager propre au goût anglais et est sertie d'un cercle lauré doré propre au néo-classicisme.

années 1720²⁰. À ce constat de fond, on peut en ajouter d'autres d'ordre plus accessoire. Les montres nouvelles ne comportant plus d'épaisses aiguilles répondant au style Louis XV, évidées et faites de rinceaux d'or ou d'argent ciselés, voire serties de brillants²¹, laissent place à de très fines aiguilles épurées (semblables à des flèches) dites «de forme poker», déjà conformes au goût anglais²². Notons encore l'apport d'un cache-poussière (en laiton doré) correspondant à la mode anglaise, doté de deux fenêtres laissant apparaître le coq et la rosette d'argent du réglage²³. Il est donc patent que Philippe Cafarello travailla sous la forte influence de ce qui transpirait d'Angleterre, afin non seulement de satisfaire une clientèle spécifique mais également dans un souci de cette mode à l'anglaise, qui gagnait progressivement du terrain sur le rayonnement à la française. Sachant qui est l'horloger et ce qu'il produit, il reste à découvrir sa clientèle de Cadix.

Les acquéreurs

Dufalga entretint des liens avec trois maisons gaditanes durant un bref laps de temps – entre 1767 et 1772 –, couvert par ce qui subsiste de sa comptabilité. Par ordre décroissant du chiffre d'affaires apparent réalisé, ce furent les compagnies Malibran Frères, Patricio Noble et Cayla, Solier, Cabanes & Jugla (fig. 12).



13. Calle Nueva, où Jean Venel, beau-père de Jean-Barthélemy Malibran, possédaient deux boutiques, près du siège de la bourse et du commerce en plein air.

14. Calle del Rosario, domicile de Jean-François Malibran en 1773

15. Calle San Agustin, boutique Malibran Frères

Malibran Frères

L'ancienneté de l'implantation à Cadix d'une entreprise Malibran Frères semble remonter au début des années 1730, voire auparavant. En effet, le 19 novembre 1733, dans son testament gaditan²⁴, Michel Malibran – initialement l'associé de son frère Jean-Barthélemy –, originaire de Pézenas, évêché d'Agde en Languedoc, se trouvait être encore le 22 août de l'année précédente à Montpellier pour y épouser Anne Trinquier, ville dont cette dernière était native. Jean-Barthélemy, cofondateur et directeur à long terme de la compagnie, n'apparaît dans les actes que quelques années plus tard lors de son mariage, le 20 mars 1740 à Cadix, avec Anne Venel, originaire du lieu, mais de souche marseillaise (fig. 13)²⁵.

Peu auparavant, la nature des activités de l'entreprise nous est révélée par le bilan de Pierre Silvestre, bourgeois de Vevey et négociant-mercier à Paris, dans lequel figure, au 30 décembre 1739, une créance collective de 2 210 livres tournois, partagée entre une maison de Marseille, une de Madrid et celle de Jean-Barthélemy Malibran, portant sur des cotonniers, des soies, des gants, des tabliers, des boutons, des fleurs artificielles, etc.²⁶. La vocation mercière du commerce Malibran perdura. On remarque ainsi en 1773 – dix ans après le décès de Jean-François Malibran, neveu et cosuccesseur – que le recensement mentionne à la maison numéro 94 du quartier du Rosario un «Français âgé de 45 ans, marié, commerçant en mercerises²⁷» (fig. 14).

L'on sait que l'association commerciale entre les frères Jean-Barthélemy et Michel ne perdura pas et fut dissoute, peut-être à l'instigation du premier, en raison de divergences de gestion. Jean-Barthélemy Malibran priait ses héritiers qu'on n'inquiétât pas son frère Michel de 1 000 pesos, dont en 1763, il lui était encore débiteur²⁸.

Par contre, Jean-Barthélemy Malibran semble avoir accordé nettement plus de confiance à une direction collégiale, ou déléguée, avec ses neveux. En 1747, Antoine Malibran (natif de Pézenas) dirigeait pour le compte de son oncle la boutique sise «immédiatement à la porterie du couvent de San Agustin» (fig. 15), autrement dit un tronçon (en vis-à-vis du

24. AHPC, protocolo nº 5539, fºs 242-243 – capital commun du couple, 12 000 pesos (dont 2 750 par la dot)

25. ACC, Matrimonios, livre 26, fº 115

26. LÜTHY 1961, p. 114

27. AHMC, Estadísticas 6, livre 1006, fº 173

28. AHPC, protocolo nº 2458, fºs 132-136

16. Plazuela de las Canastas, domicile de Pierre Malibran en 1775



couvent) de la calle San Francisco, l'artère commerçante et à la mode de Cadix, s'il en est²⁹. En 1775, la raison sociale des frères Malibran était toujours sise à la même adresse³⁰.

Jean-Barthélemy Malibran mourut le 23 mars 1763. La douzième clause de ses dernières volontés stipulait qu'il dirigeait la compagnie conjointement avec ses neveux Pierre et Jean-François (exécuteurs testamentaires) depuis le renouvellement de la société intervenu le 4 juillet 1762 (fig. 16). Les indications fournies sur les legs particuliers qu'il prévoit ne sont pas révélatrices de son état de fortune. En revanche, le testament de sa veuve – et héritière universelle – en 1781 est beaucoup plus explicite³¹. Anne Venel fait l'historique de leurs biens communs. L'apport de l'époux à la corbeille de noces fut de 8 000 pesos. Elle-même n'était pas dotée. Cependant, elle hérita en 1747 de 22 590 réaux de son père, soit approximativement 5 700 livres tournois ou encore 1 425 pesos. À l'heure de la rédaction de ses dernières volontés, la veuve Malibran faisait état d'une fortune de 14 303 pesos, en intérêssesments :

- 1 600 et 3 710 pesos chez Magon-Lefer;
- 4 770 pesos chez Verduc, Kerloguen, Pagan & Cie (association hétérogène regroupant un armateur nantais, des négociants de Saint-Malo, Dinan, Marseille, laquelle aurait manqué dans la crise commerciale consécutive à la guerre de Sept Ans³²);
- 4 223 pesos chez Felix Gomez Cañedo³³.

Par acte de société conclu le 1^{er} janvier 1764, l'affaire fut poursuivie par les neveux de Jean-Barthélemy Malibran – les clients de Dufalga –, à savoir les frères Jean-François, Pierre puis ultérieurement André Malibran, tous trois natifs de Mont-Louis en Roussillon. Outre les deux frères associés, la compagnie comptait, en 1765, un employé aux écritures et deux commis³⁴. La part de Jean-François dans la compagnie était, au moment de son départ pour la France en 1774, de 19 000 pesos³⁵, celle de Pierre – dix ans plus tôt – de 7 000 pesos³⁶, mais il n'y a aucune indication sur celle d'André, qui testa en 1785. À cette occasion, il nous apprend que, depuis le 31 décembre 1783, la compagnie était tenue par lui-même et son neveu Gabriel Malibran. S'il ne fait pas de doute que les Malibran tra-

29. AHPC, protocolo n° 4476, f°s 475-476

30. AHPC, protocolo n° 2561, f°s 391-392

31. AHPC, protocolo n° 2200, f°s 1191-1196 (dispositions révoquées en 1791)

32. LÜTHY 1961, p. 113

33. S'y ajoutaient une *maisonnette* de 1 000 ducats à Chiclana de la Frontera (la villégiature de prédilection des Gadians), un bel écrin de bijoux (diamants, émeraudes, perles, or et argent travaillés) «pour mon usage», deux créances totalisant 868 pesos sur des marchands de la Carrera de Indias et un grand volume de linge, dont de précieuses pièces (références, ici, aux activités mercières de la famille) léguées à des fondations religieuses pour les solennités du culte.

34. *Lista* 1765

35. AHPC, protocolo n° 1865, sans f°, testament du 16 février 1774. Il se trouvait être en 1782 négociant à Béziers, mais toujours en relation avec Cadix d'où sa femme était originaire.

36. AHPC, protocolo n° 1855, f°s 779-781

2^e 8. 1771.

20. Malibran frères de Cadix Doivent
 à March^{es} Génér^t, pour l'ivoz que je leu ai
 fait ce jour paulavoys de Berthe & C^e de Genes
 d'un paquet conten^t 6 montres dor pruw payu
 dans 9 mois en arg: de frane auz d^e ce jour
 apres au Livre de Vene^s 14^o mons. @
 L 1470 de frane 5^o à 168 p^o.
875.

17. *Relevé de compte*, encre sur papier | Genève, 2 octobre 1771 (Genève, AEG, Com. F 33) | Ce relevé de compte est le plus parlant concernant les affaires de Dufalga à Cadix: le contenu de l'envoi est mentionné, ainsi que le transit de la marchandise par Gênes.

tèrent avec l'Amérique, la preuve de leur traversée de l'océan est attestée par la présence à Cadix, en 1809, d'un certain Patricio Maria Fernandez, natif de Vera Cruz (Mexique), fils de la défunte Marie-Madeleine Malibran³⁷.

C'est à cette entreprise familiale homogène que Dufalga adressa, pour la période que sa comptabilité subsistante recouvre, le gros de ses ventes à Cadix. Cela consistait en³⁸:

–	14 août 1767	un envoi (non détaillé) d'un montant de 5 515 livres tournois;
–	17 janvier 1769	un envoi d'un montant de 4 133 livres tournois;
–	19 février 1771	un envoi « franc de port, par Persico & C ^e de Gênes, par le premier vaisseau », d'un montant de 1 410 livres tournois;
–	2 octobre 1771	un envoi d'« un paquet conten ^t 6 montres d'or » d'un montant de 1 470 livres tournois (fig. 17).

Au chapitre des hypothèses, si chaque montre en or avait pu être de valeur identique (ce qui est tout de même improbable) à la moyenne dégagée unitairement sur le dernier envoi connu en date, soit 245 livres tournois, les ventes globales à Malibran Frères, atteignant les 12 528 livres tournois, correspondraient à quelque cinquante et une montres.

37. AHPC, protocolo n° 2569, f° 147-153

38. AEG, Com. F 33, f° 34, 185, 356 et 407

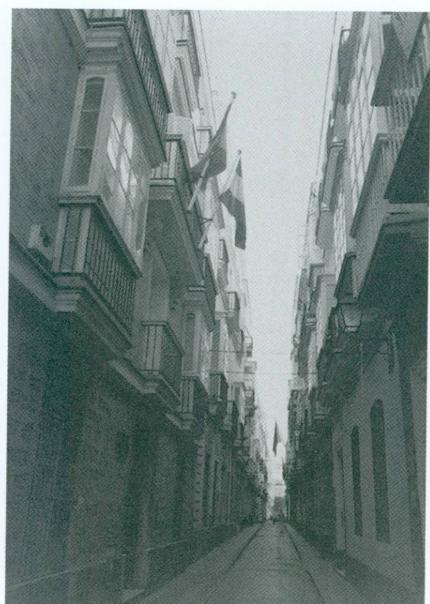
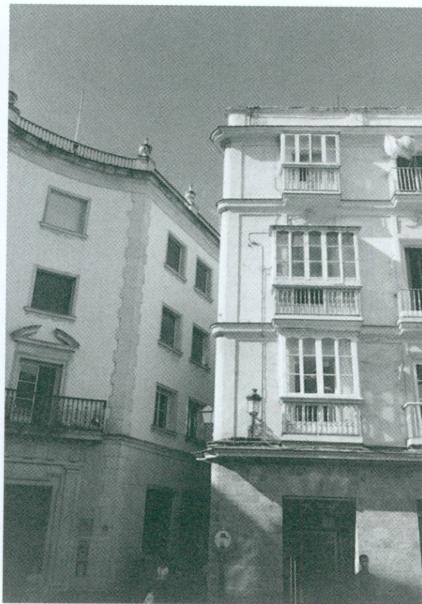
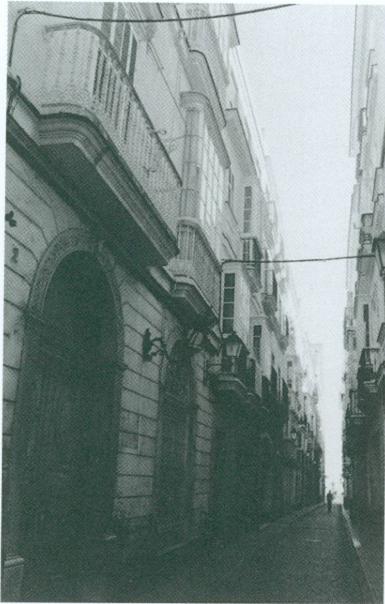
39. Voir plus haut, note 12

40. Banquet & Pache, sous la raison sociale initiale de Banquet-Chabbert, avait déjà, en 1732, des fonds à la grosse sur les galions d'Espagne chez Galibert, Cayla, Cabanes & C^e à Cadix. On sait que le père des associés Pache en 1765 fut, en tant que caissier de la Chambre des Blés de Genève, à l'origine du gouffre dans la caisse de cette institution, pour en avoir – à titre personnel – employé les fonds, sous diverses formes, pour les expéditions américaines de Cadix (LÜTHY 1961, pp. 291 et 446).

Notons, toutefois, que convertie en livres courantes de Genève la valeur moyenne supposée de la montre Dufalga pour le client Malibran, soit 145,6 livres courantes, correspond pratiquement au juste milieu de son échelle de prix proposée au marché anglais; autrement dit d'une bonne qualité intermédiaire³⁹. Il est encore à signaler que les règlements devaient être soldés sur neuf mois et que la banque Banquet & Pache de Paris (aux racines genevoises anciennes et diversifiées ainsi qu'aux affinités gaditanes) était chargée du recouvrement des lettres de change⁴⁰.

Patricio Noble

Le commerçant Patricio Noble se signale en 1759 par la présentation d'un effet de paiement au chancelier du consulat de France, afin de recouvrir le montant de deux lettres de change (équivalant environ à 3 695 livres tournois) sur Paris, en souffrance en raison du



18. Calle Ahumada, domicile de Patricio Noble

19. Calle de la Carne (actuellement calle Columela), les numéros 13 et 14 correspondant à l'adresse de Jacques Jugla, Louis Cabanes et Jean Solier (le bâtiment de gauche est moderne).

20. Calle del Camino (actuellement calle Isabel la Católica), rue où habite Jacques Solier.

41. AHPC, protocolo n° 5754, f° 1013-1014

42. ACC, Matrimonios secretos n° 2, f° 173

43. AHPC, protocolo n° 4274, f° 206-215; ACC, Funerales, livre 19, f° 185 – mort à cinquante-quatre ans à son domicile de la calle Ahumada (rue résidentielle proche du port et de la douane [fig. 18]), il avait été honoré d'obsèques de première classe à l'église San Juan de Dios.

44. AEG, Com F 33, f° 46 et 66-67 – Tourton était lié à Genève par son premier mariage (Guiger).

décès *ab intestat* du débiteur⁴¹. Marié à Cadix en 1746 à Josefa de Medina (native du lieu), il déclina alors être né au port de Dublin, royaume d'Irlande, et être détenteur d'un capital de 3 000 pesos en propre (sans apport de la dot)⁴². Son testament, dressé le 16 mai 1775, un mois avant son décès, permet de mieux cerner le personnage et ses activités⁴³. En préambule, il se dit affilié au commerce de la Carrera de Indias. Il exerçait alors cette activité, à parts égales, en compagnie de son gendre Bartholomé Walsh (alias Valois) «pour commerce en tous genres, naval et terrestre, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de ces Royaumes et des Indes».

Dans ses affaires, son regard resta toujours fixé sur l'horizon américain. Il déclara que, peu après son mariage, son épouse n'avait pas entamé le capital pendant le temps que dura son voyage aux Indes. L'on constate qu'il mena sainement son commerce, pour avoir pu doter sa fille aînée de 8 000 pesos, étant entendu que – logiquement – semblable montant serait accordé à ses quatre autres enfants. D'ailleurs, il fit de la haute opinion qu'il avait de ses activités marchandes une manière de sermon à ses héritiers, déclarant : «Parce que l'état du commerce est la ressource de l'État, que par lui fleurissent les maisons s'y adonnant avec intelligence, ce dont nos familles – qui n'en sont qu'une – contribuent à satisfaction [à soutenir] pour une petite part; que ceci considéré, elles le [le commerce] poursuivent avec lustre et honneur, et qu'ainsi au regard de ces puissantes raisons et autres qui sont toutes d'utilité essentielle, ma volonté est qu'en dépit de mon décès, puisse se maintenir et continuer ma maison de commerce sous la même forme que jusqu'à présent sous la raison sociale de Noble & Valois, et ceci sous la direction de mon gendre et associé Don Bartholomé, lequel sera assisté de Doña Josefa de Medina mon épouse et de Patricio Joseph Noble mon fils, afin de veiller aux intérêts lorsque celui-ci [le gendre] sera amené à devoir naviguer aux Indes.»

Dufalga expédia, le 19 septembre 1767, un envoi indéfini «en marchandises» d'une valeur de 5 100 livres tournois à Patricio Noble, envoi réglé en deux traites, sous moins de trois mois, sur la banque Tourton & Baur à Paris⁴⁴. L'importance de ce montant peut signifier que le Genevois connaissait préalablement cette compagnie ou bien qu'elle lui était parti-

culièrement recommandée comme étant des plus sûres⁴⁵. Si l'on retient l'hypothèse fragile d'un prix moyen par montre semblable à celui d'un envoi Malibran plus disert quant à son contenu, ce serait alors vingt et une montres qui auraient été livrées.

Cayla, Solier, Cabanes & Jugla

En commerçant avec Cayla, Solier, Cabanes & Jugla, Dufalga s'adressait à un véritable empire.

En 1759, Cayla, Solier Frères & Cabanes – la raison sociale d'alors –, avec 40 000 pesos de chiffre d'affaires, se situait comme l'une des deux premières des cinquante-neuf maisons françaises recensées à Cadix. Par comparaison, celle de Jean Malibran ne pesait que 3 000 pesos⁴⁶. La compagnie, tenue en 1765 par les associés-gérants Jean Cabanes, Jean et Jacques Jugla et Jean Lassale, comportait huit collaborateurs aux écritures (dont pour moitié de la parenté), sept commis plus un commerçant affilié au groupe, totalisant ainsi vingt personnes⁴⁷.

L'origine de cette compagnie à Cadix remonte aux environs de 1730, où elle apparaît sous la raison sociale Galibert, Cayla, Cabanes & C^{ie}. À partir de 1785 elle devient Cayla, Cabanes, Solier & C^{ie}. Il s'agit en fait d'une union de familles huguenotes apparentées, originaires du Rouergue et de ses confins, dont celle des Fuzier optera pour le nom (accréti et/ou de substitution) de Cayla et en viendra à acquérir la bourgeoisie de Genève en 1744, facilitée par le mariage de Guillaume I^{er} Fuzier avec la fille du pasteur genevois Jacques Vial⁴⁸. Ces entrepreneurs avaient pour commanditaire un gros mississipien genevois, André Bertrand (issu d'une famille de Montpellier ayant accédé à la bourgeoisie de Genève), lequel investit en mise de fonds 33 750 piastres dans l'affaire de Cadix. À sa mort, en 1743, sa participation dans l'entreprise s'élevait à près de 250 000 livres tournois et fut cédée à Guillaume Cayla – résidant à Genève – pour le compte des associés à Cadix. À partir de ce moment-là, la société reposant sur de très solides assises fut fortement implantée sur ce tremplin vers les Amériques. Les modifications n'intervinrent ensuite qu'au rythme des retraites de certains des associés, dans leurs propriétés lémaniques, et l'arrivée de ceux appelés à les remplacer⁴⁹. Au renouvellement du contrat de société du 1^{er} janvier 1769 –, donc correspondant à l'état des affaires connu par Dufalga –, la direction collégiale de la compagnie était entre les mains de Guillaume Fuzier-Cayla, père et fils, de Jean et Jacques Solier (bourgeois de Vevey), de Marc Cabanes (neveu du premier associé de ce patronyme), de Jean Jugla (parent languedocien originaire de Camarès), de Philippe Fuzier (parent de Guillaume Fuzier/Cayla) et de deux bourgeois genevois, les frères Roque⁵⁰.

Brasseurs d'argent, de moralité douteuse pour des demi-Genevois, ils trempèrent dans le trafic négrier. En 1785, Jacques Jugla, cinquante et un ans, célibataire, protestant, français, commerçant en gros sous le pavillon français, résidant depuis trente-cinq ans en Espagne, domicilié calle de la Carne, numéro 13 et/ou 14 (fig. 19)⁵¹, fut le fondé de pouvoir d'un Espagnol résidant à Conil (au sud de Cadix). Il lui revenait de conclure la vente d'un esclave noir – Juan-Miguel, âgé de seize à dix-sept ans – ballotté de Caracas à Vera Cruz «pour 200 pesos à 15 réaux chaque, avec toutes les tares et défauts qu'on peut remarquer en foire, et se dégageant de toute responsabilité pour ceux et infirmités cachés⁵²».

C'est à de jeunes entrepreneurs d'envergure – en 1773 Louis Cabanes avait trente-cinq ans, Jean Solier, vingt-sept⁵³, partageant le même toit avec Jacques Jugla – que Dufalga destina

trois envois totalisant 2 398 livres tournois et dix-neuf de marchandises non précisées, en 1772⁵⁴. Toujours en se référant à la notion d'éventuel prix unitaire Malibran – à laquelle l'on est bien obligé de se raccrocher –, ce serait dans ce cas-là environ une dizaine de montres qui auraient pu être cédées...

Conclusion

Dufalga, l'horloger languedocien fixé à Genève pour donner en quelque sorte toute l'envergure possible à son art, sans doute par le jeu des relations, traita à Cadix avec des maisons qui n'étaient pas des inconnues, à divers titres, dans la petite Cité-République, et *a fortiori*, lorsqu'elles partageaient de mêmes origines géographiques. Avec au moins 20 000 livres tournois de ventes à Cadix sur six ans, Dufalga put – peut-être – y écouter environ quatre-vingt-deux montres – moins si celles-ci étaient somptueuses, davantage si elles s'avéraient sobres et sans complications – ce qui, en d'autres termes, voudrait dire que, au cours de cette période, un peu plus d'une montre fabriquée par mois était destinée au marché gaditan. Était-ce peu ? Était-ce beaucoup ? À chacun d'apprécier, en n'oubliant pas qu'on avait affaire à un artisan travaillant seul et que sa production était élitiste, très éloignée des cadences manufacturières⁵⁵. Par ailleurs, avec une moyenne de chiffre d'affaires gaditan non inférieure à 888 pesos par an, Dufalga percevait sur ce marché l'équivalent de 11,1 % du revenu moyen des commerçants enregistrés à la Nation française en 1763⁵⁶.

54. AEG, Com. F 33, f° 492 et 495

55. La manufacture de Ferney aurait sorti des montres avec échappement à cylindre, en ors de couleurs, pour 38 livres tournois. Même si l'émail et les pierreries pouvaient en augmenter considérablement le prix de base (HAYARD 2003, voir note 17), l'article «Dufalga» paraît – par comparaison – très haut de gamme. L'absence de repères chronologiques en explique peut-être pour partie la raison ; à savoir que l'article à échappement à cylindre put être beaucoup moins onéreux lorsque sa fabrication se généralisa ou se démocratisa.

56. Voir, plus haut, la note 46. La Nation française déclarait globalement (estimation dénoncée comme étant très inférieure à la réalité) 472 000 pesos, soit en moyenne 8 000 pesos pour chacun des cinquante-neuf inscrits.

Pris d'une façon ou d'une autre, ce que Dufalga vendit à Cadix (qui n'est au demeurant que vraisemblablement la face visible d'un marché plus important : réexpéditions pour le compte de dépositaires italiens, quelques contacts directs avec la Nouvelle Espagne et donc de transit gaditan obligé) ne relève pas d'une importance anecdotique, par sa valeur même non résiduelle. Ceci atteste également les capacités du marché d'outre-mer où une élite financière pouvait s'offrir – à des prix qu'on n'a aucun mal à supposer très majorés par rapport à ceux de l'envoi franco ou non de Genève pour Cadix – les pièces parmi les plus savantes et exquises du temple de l'horlogerie du Vieux Continent.

ANNEXE

Repères de parités monétaires

Dufalga retient comme monnaie comptable le cours de la livre tournoi, oscillant de 166 2/3 (1768) à 168 (1771) pour 100 livres courantes (de Genève).

Sous une autre forme, 24 livres tournois (1 louis) font 14.10.6 livres courantes (1772).

1 peso escudo équivaut à 15 réaux ou à 128 cuartos (monnaie de bronze, en circulation), tandis que 1 réal représente 34 maravédis.

En 1765, 1 peso est évalué à 65 sols de France (AHPC, protocolo n° 1856). Quinze ans plus tard, en 1780, 1 peso est évalué à 75 sols de France (AHPC, protocolo n° 2566, f° 269-270).

Par exemple, 10 580.7.3 livres tournois sont converties en 2 821 pesos, 3 réaux, 14 maravédis.

Pour arrondir, 1 livre tournois correspond à 4 réaux.

4 livres tournois valent « plus ou moins » 1 peso escudo d'argent ancien en 1751 (AHPC, protocolo n° 4484, f° 2547-2551).

Bibliographie et abréviations

ACC	Cadix, Archivo catedralicio histórico
ADHG	Toulouse, Archives départementales de Haute-Garonne
AEG	Genève, Archives d'État
AHMC	Cadix, Archivo histórico municipal
AHPC	Cadix, Archivo histórico provincial
BUSTOS RODRIGUEZ 1995	Manuel Bustos Rodriguez, <i>Los comerciantes de la Carrera de Indias en el Cádiz del siglo XVIII · 1713-1775</i> , Cadix 1995
BUSTOS RODRIGUEZ 2000	Manuel Bustos Rodriguez, «Le commerce avec l'Espagne et ses Indes · La réponse autrichienne aux contraintes espagnoles lors de la guerre des États-Unis», dans Silvia Marzagali, Hubert Bonin (dir.), <i>Négoce, ports et océans – XVI^e-XX^e siècles, Mélanges offerts à Paul Butel</i> , Pessac 2000, pp. 407-428
CADN	Nantes, Centre des archives diplomatiques
DEFOURNEAUX 1979	Marcelin Defourneaux, <i>Inquisición y censura de libros en la España del siglo XVIII</i> , Madrid 1979 (traduit de <i>L'Inquisition espagnole et les livres français au XVIII^e siècle</i> , Paris 1963)
HAYARD 2003	Michel Hayard, <i>Chefs-d'œuvre de l'horlogerie ancienne, collection du Musée Paul Dupuy – Toulouse · Collection/don Édouard Gélis</i> , Toulouse 2003
JAHIER 1984	Hugues Jahier, <i>Les Relations économiques anglo-genevoises dans la seconde moitié du XVII^e siècle</i> , thèse de doctorat de troisième cycle, Université de Paris IV – Sorbonne, Paris 1984, manuscrit dactylographié consultable aux AEG
JAHIER 2003	Hugues Jahier, «El atractivo gaditano para los Suizos de la segunda mitad del siglo XVIII · Del capitalismo mercantil hasta los pequeños probadores de fortuna», <i>Actas del I^o Colloquio Internacional · Los Extranjeros en la España Moderna</i> , novembre 2002, Université de Malaga, Malaga 2003, pp. 401-416
Lista 1765	<i>Lista de los nacionales extranjeros y otras personas que gozan del fuero militar de guerra en esta plaza de Cádiz</i> , Real imprenta de Marina de D. Manuel Espinosa de Monteros, Cadix 1765
LÜTHY 1961	Herbert Lüthy, <i>La Banque protestante en France · De la révocation de l'Édit de Nantes à la Révolution</i> , vol. 2, <i>De la banque aux finances (1730-1794)</i> , Paris 1961
MHE	Genève, Musée de l'horlogerie et de l'émaillerie
MPD	Toulouse, Musée Paul Dupuy (Musée municipal des arts décoratifs)
MVC	Genève, Musée Vacheron & Constantin
PPM	Genève, Patek Philippe Museum
RAMIÈRE DE FORTANIER 1981	Jean Ramière de Fortanier, <i>Les Droits seigneuriaux dans la sénéchaussée et le comté de Lauragais · Étude juridique et historique</i> , Genève – Marseille 1981 ¹²
RUIZ RIVERA 1988	Julian B. Ruiz Rivera, <i>El Consulado de Cádiz · Matricula de comerciantes, 1730-1823</i> , Cadix 1988
Un mar para la Historia 2000	<i>Un mar para la Historia de Cádiz · Cartografía y estampas de la Biblioteca de D. Federico Joly Höhr (s. XVI – s. XIX)</i> , catalogue d'exposition, Cadix, Sala de Exposición El Palillero, 26 septembre – 14 octobre 2000, Cadix 2000

Crédits des illustrations

AEG, fig. 17 | Auteur, fig. 13-16, 18-20 | Genève, Patek Philippe Museum, fig. 11 | MHE, Maurice Aeschmann, fig. 6 | MHE, archives, fig. 3-4 | MHE, Louis Decoppet, fig. 5 | Toulouse, Musée Paul Dupuy, Michel Hayard, fig. 7-10 | *Un mar para la Historia* 2000, fig. 1-2, 12

Adresse de l'auteur

Hugues Jahier, historien de l'art, rue Verlaine 6,
F-31520 Ramonville-Saint-Agne